João Mitia Antunha Barbosa

Leila Saraiva

Francisco Hyjno Krahô

COP 30 – L'Amazonie et les Peuples Autochtones au centre du monde : une réflexion à partir de l'expérience *Me Hoprê Catejê*

COP30 – The Amazon and Indigenous Peoples at the centre of the world: Reflections based on the Me Hoprê Catejê *experience*

RÉSUMÉ

Cette étude analyse les contradictions au cœur des agendas mondiaux sur le climat et la biodiversité, en mettant particulièrement l'accent sur les Peuples Autochtones et les Communautés Locales (PA&CL). Bien qu'ils soient de plus en plus reconnus dans les discours internationaux comme des acteurs indispensables pour la préservation des écosystèmes et l'atténuation du changement climatique, ils restent de manière disproportionnée exposés à ses impacts et exclus structurellement des ressources nécessaires au maintien de leurs territoires et de leurs modes de vie. Les preuves scientifiques confirment de manière récurrente leur rôle central dans la conservation de la biodiversité, la séquestration du carbone et la préservation de la couverture végétale. Pourtant, malgré cette reconnaissance, les flux financiers demeurent largement asymétriques, la plupart des soutiens passant par des intermédiaires plutôt que par des mécanismes dirigés par les peuples eux-mêmes. Dans ce contexte, la revendication d'un financement direct—garantissant que les ressources atteignent les organisations et fonds territoriaux autochtones selon leurs priorités et leurs systèmes de gouvernance—est devenue l'une des demandes centrales portées dans les négociations internationales. La COP-30, qui s'est tenue, en 2025, en Amazonie brésilienne, incarne à la fois l'espoir d'une transformation structurelle et le risque d'une inclusion purement symbolique. Pour illustrer ces tensions, le texte présente une étude de cas de l'initiative de surveillance territoriale du peuple Krahô, *Me Hoprê Catejê*. Née d'une mobilisation autonome et soutenue par des organisations autochtones et alliées, cette initiative illustre la créativité et la résilience des stratégies autochtones de protection territoriale. Elle met également en lumière les limites imposées par l'absence de ressources continues, la fragilité des politiques publiques et une architecture mondiale du financement climatique qui privilégie les intermédiaires bureaucratiques au détriment des communautés. Pour les Krahô, la surveillance territoriale ne se limite pas à une simple action technique, mais s'inscrit dans les rituels, la mobilité et l'organisation sociale, reflétant ainsi une relation cosmologique profonde avec le Cerrado. En ce sens, la surveillance territoriale constitue à la fois un acte de résistance et une affirmation d'autonomie, tout en révélant les asymétries persistantes entre les pratiques autochtones de soin et les cadres institutionnels qui prétendent les encadrer. L'analyse montre que ces dilemmes ne sont pas conjoncturels mais

structurels, profondément enracinés dans les contradictions durables entre PA&CL, États et institutions globales. Les solutions à la crise climatique ne peuvent être abstraites, technocratiques ou déconnectées des réalités communautaires ; elles doivent impliquer le renforcement des droits territoriaux et le soutien durable aux initiatives portées par les peuples. En reliant les débats mondiaux de la COP-30 aux pratiques quotidiennes de surveillance et de soin du territoire Krahô, cet article souligne que l'avenir de la gouvernance climatique dépendra de la capacité à articuler négociations globales et réalités locales. La durabilité des réponses planétaires au changement climatique suppose de reconnaître que les PA&CL sont non seulement disproportionnellement menacés par ces crises, mais qu'ils incarnent également de nombreux savoirs nécessaires pour proposer des solutions viables.

MOTS-CLÉS

Peuples Autochtones et Communautés Locales ; COP 30 ; Amazonie ; Financement direct ; Peuple Krahô.

ABSTRACT

This study analyses the contradictions at the heart of global climate and biodiversity agendas, with particular emphasis on Indigenous Peoples and local communities (IPLCs). Although they are increasingly recognised in international discourse as essential actors in ecosystem preservation and climate change mitigation, they remain disproportionately exposed to its impacts and structurally excluded from the resources required to sustain their territories and ways of life. Scientific evidence consistently confirms their central role in biodiversity conservation, carbon sequestration and the preservation of vegetation cover. Yet, despite this recognition, financial flows remain highly asymmetrical, with most support channelled through intermediaries rather than through mechanisms led by Indigenous Peoples and local communities themselves. In this context, the demand for direct funding—ensuring that resources reach Indigenous organisations and territorial funds in accordance with their own priorities and governance systems—has become a central issue in international negotiations. COP30, held in the Brazilian Amazon in 2025, embodied both the hope of structural transformation and the risk of merely symbolic inclusion. To illustrate these tensions, the article presents a case study of the *Me Hoprê Catejê* territorial monitoring initiative of the Krahô people. Emerging from autonomous mobilisation and supported by Indigenous and partner organisations, this initiative illustrates the creativity and resilience of Indigenous strategies for territorial protection. It also highlights the constraints created by a lack of sustained funding, fragile public policies and a global climate finance architecture that favours bureaucratic intermediaries over communities. For the Krahô, territorial monitoring is not merely a technical activity; it is embedded in rituals, mobility and social organisation, thereby reflecting a profound cosmological relationship with the Cerrado. In this sense, territorial monitoring constitutes both an act of resistance and an assertion of autonomy,

while revealing the persistent asymmetries between Indigenous practices of care and the institutional frameworks that claim to govern them. The analysis shows that these dilemmas are not merely circumstantial but structural, deeply rooted in the enduring contradictions between IPLCs, states and global institutions. Solutions to the climate crisis cannot be abstract, technocratic or disconnected from community realities; they must involve strengthening territorial rights and providing sustained support for initiatives led by Indigenous Peoples and local communities. By connecting the global debates surrounding COP30 with everyday Krahô practices of monitoring and caring for their territory, this article emphasises that the future of climate governance will depend on the ability to connect global negotiations with local realities. The sustainability of global responses to climate change requires recognition that IPLCs are not only disproportionately threatened by these crises but also embody many of the knowledge systems needed to develop viable solutions.

KEYWORDS

Indigenous Peoples and local communities; COP30; Amazon; Direct funding; Krahô people.

Illustration 1. Village de Pedra Branca et territoire de Krahô



Source : Felipe Itxhenck Kometani)

1. INTRODUCTION

L'article examine les raisons et les revendications des Peuples Autochtones et les Communautés Locales (PA&CL)[1] pour une participation accrue et un rôle plus actif dans les espaces décisionnels liés aux débats sur les changements climatiques et la préservation des écosystèmes, comme les conférences des Nations Unies sur le climat, et plus particulièrement la COP 30[2], qui s'est tenue dans la ville de Belém du 10 au 21 novembre 2025, plaçant non seulement le Brésil, et plus particulièrement l'Amazonie, mais aussi les PA&CL au cœur des discussions sur les défis des changements climatiques à l'échelle mondiale.

Au Brésil, le concept de socio-environnementalisme a pris de l'ampleur dans les années 1980, simultanément au processus de redémocratisation du pays, dans lequel tant la question environnementale que les droits des PA&CL ont acquis une importance sans précédent jusqu'alors[3]. Ce paradigme émergent a commencé à reconnaître, surtout après la Constitution de 1988, l'interdépendance entre la biodiversité et la socio-diversité, ainsi que la place privilégiée des populations traditionnelles dans cette corrélation et, par conséquent, dans la conservation de l'environnement. [4]

L'interdépendance entre les PA&CL et la conservation de l'environnement est corroborée par des données scientifiques. Nous souhaitons souligner également la contradiction entre ces données et celles liées à l'accès direct aux financements climatiques et biodiversité par les organisations des PA&CL. Cette évidence émerge principalement de la disparité entre l'importance attribuée à ces populations pour faire face aux crises qu'elles vivent et l'accès aux ressources par leurs territoires.

Pire encore, d'autres études révèlent que seule une faible part des fonds est allouée directement aux organisations dirigées par les PA&CL, tandis qu'une part importante est reversée à ce que l'on appelle des « intermédiaires »[5]: agences multilatérales, gouvernements,

[1] Nous utilisons l'appellation « peuples autochtones et communautés locales (PA&CL) » pour désigner une articulation politique qui rassemble des acteurs divers et hétérogènes qui, à l'échelle mondiale, se mobilisent souvent ensemble pour revendiquer leur rôle central dans la lutte contre le changement climatique. Cette alliance n'est toutefois ni homogène ni exempte de tensions, comme l'indiquent des observations ethnographiques récurrentes. Malgré les différences significatives entre leurs modes de vie, leur relation avec les territoires constitue un axe de convergence, reconnu tant par les mouvements dirigés par les peuples autochtones et les communautés locales que par les scientifiques et autres acteurs impliqués dans les négociations sur le climat, comme cela sera expliqué tout au long du texte. Néanmoins, en raison de l'angle d'analyse de ce travail, nous nous référons parfois spécifiquement aux peuples autochtones, soit en raison de la particularité du cas étudié, soit en raison de la plus grande disponibilité de données empiriques.

[2] La Conférence des Parties (COP) est le principal espace multilatéral de négociation de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), réunissant chaque année les États parties afin d'évaluer les avancées et de définir des engagements collectifs en matière d'atténuation, d'adaptation, de financement climatique et de mise en œuvre de l'Accord de Paris. La COP30, qui s'est tenue du 10 au 21 novembre 2025 à Belém, au Brésil, en Amazonie, revêt une importance particulière en raison de son inscription directe dans un territoire clé pour la régulation climatique mondiale, en mettant au centre des débats la protection des forêts, les droits des peuples autochtones et des communautés locales, la justice climatique et la nécessité de passer des engagements politiques à leur mise en œuvre concrète. Voir https://cop30.br/en/about-cop30

[3] Barbosa, J. M. A., & Fagundes, M. G. B. (2018). Uma revoada de pássaros: o protagonismo indígena no processo Constituinte. *Revista Brasileira De História & Ciências Sociais*, *10*(20), 175–196. https://doi.org/10.14295/rbhcs.v10i20.475

[4] Santilli, Juliana. (2005). « Socioenvironnementalisme et nouveaux droits : protection juridique de la diversité biologique et culturelle ».

[5] L'utilisation de ce terme et d'autres termes issus du militantisme autochtone mondial sera abordée plus en détail dans la suite du texte.

organisations non gouvernementales internationales et nationales. Ces aspects seront traités principalement dans la première partie du travail.

Dans la deuxième partie de cette étude, nous illustrerons cette situation par une étude de cas concrète liée à l'initiative de surveillance autochtone *Me Hoprê Catejê*, menée sur le territoire indigène Krahô[6], un peuple indigène qui vit au Tocantins, dans une zone reconnue comme la plus grande extension continue de Cerrado[7] préservé au Brésil.

L'intérêt de mettre ces deux thèmes en parallèle est justement d'illustrer, à partir de la réalité concrète et de l'expérience vécue — dans ce cas, à partir d'initiatives de préservation d'un territoire absolument unique d'un point de vue socio-environnemental, appartenant au peuple indigène Krahô, illustrées par les actions de surveillance indigène — les défis contemporains qui entourent la préservation des écosystèmes, le financement et la lutte contre les changements climatiques par les PA&CL au sein de leurs territoires et sur la scène mondiale[8].

Il est de plus en plus clair et reconnu que les connaissances, les modes de vie et les territoires traditionnels sont essentiels pour débattre de manière responsable des alternatives permettant de lutter contre l'épuisement de la planète et les changements climatiques qui affectent nos sociétés. Comme nous le soulignerons tout au long de ce document, ce débat doit non seulement prendre en compte le rôle joué par ces peuples et territoires, mais aussi leurs revendications pour un rôle de premier plan, un espace privilégié dans la prise de décision et une distribution plus équitable des fonds et des ressources destinés à la préservation de l'environnement et à la lutte contre le changement climatique.

---

[6] Le choix de ce thème s'explique essentiellement par le lien des auteurs avec ce domaine ethnographique. Francisco Hyjno Krahô est lui-même un leader indigène du peuple Krahô et João Mitia Antunha Barbosa (baptisé Poh Prà par le peuple Krahô) est un indigéniste qui travaille avec ce peuple depuis 2010. Ensemble, les deux chercheurs accompagnent et développent des travaux, des actions, des formations et des tournages liés aux stratégies de protection territoriale de ce territoire autochtone situé dans le Cerrado brésilien, en observant tous les défis liés au financement et aux difficultés pour garantir la continuité des activités de préservation de ce territoire si spécifique d'un point de vue socioculturel et environnemental.

[7] Le Cerrado est le deuxième plus grand biome d'Amérique du Sud, après l'Amazonie, et couvre environ 22 % du territoire brésilien. Reconnue comme un *hotspot* de la biodiversité mondiale, cette savane tropicale abrite plus de 12 000 espèces végétales endémiques et une végétation qui va des champs ouverts aux forêts denses. Les Krahô l'appellent le « Põ » et le perçoivent comme une mosaïque de paysages différents qu'ils parcourent et vivent quotidiennement dans le cadre de leurs pratiques productives, de leurs rituels et de leurs déplacements sur le territoire.

[8] De même que dans la relation avec les Krahô, cet article s'appuie également, à l'échelle mondiale, sur une expérience ethnographique. L'une de ses autrices occupe le rôle de coordinatrice de la Plateforme Shandia, une structure organisationnelle de l'Alliance Globale des Communautés Territoriales (GATC) dédiée à la revendication du financement direct, sujet qui sera développé ci-après. Le lien entre la Plateforme Shandia, active dans les sphères globales, et l'expérience locale des Krahô repose, comme nous espérons le rendre explicite dans les pages qui suivent, sur la compréhension que tout travail en faveur du financement direct, du point de vue de la GATC, n'a de sens que s'il est profondément connecté aux expériences menées par les multiples PA&CL sur leurs propres territoires. La lutte globale devient alors un pont pour faire parvenir des ressources répondant à des demandes intrinsèquement territoriales. Ainsi, selon les leaders de la GATC, le travail mené par la Plateforme Shandia à l'échelle mondiale n'a de pertinence que s'il génère des impacts concrets pour les communautés et pour des initiatives de surveillance, telles que celles des Krahô.

2. DILEMMES DE LA COP 30 CONCERNANT LE RÔLE DES PA&CL DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'urgence de s'attaquer à la crise climatique, malgré la prolifération du négationnisme climatique[9], est une prémisse de cette réflexion. Cet article part du principe que la hausse de la température mondiale est une réalité dont la cause indiscutable réside dans l'action humaine (IPCC, 2023), ou, plus précisément, dans un type d'action spécifique et une manière tout aussi spécifique d'être humain.

Nommer la nature de cette humanité et la façon dont elle organise le monde est un effort constant de la part de divers acteurs : universitaires, chercheurs, collectivités territoriales et militants. Dans ce débat, l'ère géologique que nous vivons a reçu plusieurs noms : l'Anthropocène[10] (Crutzen & Stoermer, 2000), le Capitalocène (Haraway et al., 2016) ou le Plantationcène (Haraway, 2016). Bien que nous n'approfondissions pas ce débat, il est possible d'entrevoir un aspect particulièrement cruel des crises et des catastrophes que nous traversons : ce sont précisément les communautés et les modes de vie qui ont le moins contribué à nous amener là où nous en sommes aujourd'hui qui sont les plus vulnérables à leurs impacts. Selon le IPCC (op. cit.), on estime que 3,3 à 3,6 milliards de personnes sont très vulnérables aux effets du changement climatique, et toutes les régions du monde, en particulier celles du Sud, sont déjà touchées.

Parallèlement, ce sont ces peuples du Sud qui semblent détenir une part importante des solutions viables de la planète, là où subsistent encore des refuges qui, en pratique, s'opposent à l'hégémonie de l'extractivisme. Concernant les PA&CL, la littérature scientifique récente démontre de plus en plus qu'aucune solution à la hausse des températures mondiales ne peut être imaginée sans la reconnaissance de leurs droits territoriaux et de leurs modes de vie.

Des études indiquent que même s'ils ne représentent qu'environ 5% de la population mondiale, ces groupes protègent environ 80% de la biodiversité mondiale, jouant un rôle écologique disproportionné par rapport à leur présence démographique (Garnett et al., 2018 ; Schuster et al., 2019). Concernant

[9] Nous utilisons le terme "négationnisme climatique" pour désigner les pratiques discursives et politiques qui discréditent les multiples preuves de la crise climatique, comprises ici à la fois comme un projet politique et un projet épistémique. Comme le souligne Maria Angel Abellán-López (2021), c'est surtout depuis la publication du premier rapport du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'évolution du climat (de son acronyme anglais, IPCC), en 1990 — qui alertait sur l'urgence de prendre des mesures pour faire face à la crise — que ce type de discours a gagné en force et en visibilité. Toujours selon l'auteure, il est essentiel de parler de "négationnismes climatiques" au pluriel, car ces pratiques prennent des formes variées : du déni direct de l'existence du réchauffement climatique à des modalités plus subtiles, telles que celles qui refusent son lien structurel avec l'économie capitaliste (négationnisme économique) ou qui évitent la responsabilisation politique des pays du Nord et des gouvernants en général (négationnisme politique) (Abellán-López, 2021). Bien que les personnes associées à ces courants se désignent souvent par d'autres termes — tels que « climatosceptiques » ou « opposants » — et qu'il existe un débat important sur les nuances de ces discours et sur la bonne ou mauvaise foi de leurs diffuseurs, dans cet article, nous partons du principe que, indépendamment de leurs intentions déclarées ou de leurs nuances, le principal effet des différentes formes de remise en cause de la production scientifique sur le changement climatique est le prolongement de l'inaction publique pour y faire face. En retardant les réponses efficaces, ces discours contribuent à ce qu'Ulrich Beck (2008) appelle l'irresponsabilité organisée : un régime dans lequel, même face à la reconnaissance de la crise, les institutions modernes ont tendance à minimiser ses impacts, à obscurcir ses causes et à bloquer les processus de réparation efficaces.

[10] En d'autres termes, l'ère où l'activité humaine est devenue un facteur prépondérant dans la destruction de la planète.

le maintien de la biodiversité, des études montrent également que les terres autochtones abritent 30% de la répartition géographique des primates dans le monde et 71% des espèces connues, mettant en lumière de nouvelles preuves de l'interdépendance entre les modes de vie communautaires et la multiplicité de la faune et de la flore (Estrada et al., 2022).

C'est également sur les terres autochtones que se trouvent 40% des forêts intactes du monde et où ces mêmes zones sont les moins sujettes à la dégradation : entre 2000 et 2016, le taux de forêts intactes dans ces régions n'a diminué que de 4,9%, tandis que dans d'autres zones non autochtones, le taux était de 11,2% (Fa et al., 2020). En reliant les modes de vie des PA&CL à l'urgence de la capture du carbone qu'exige la crise climatique, il est une fois de plus impossible d'ignorer leurs impacts : c'est dans ces territoires que se trouve 24% du carbone aérien des forêts tropicales (Xu et al., 2022).

2.1. La question du financement

Malgré cette importance écologique, moins de 20% de la superficie traditionnellement occupée par les PA&CL est officiellement reconnue dans les cadres juridiques des États. À l'échelle mondiale, ces groupes exercent des droits coutumiers sur près de la moitié de la surface terrestre (environ 3,1 milliards d'hectares), mais environ 1,5 milliard de ces hectares restent sans reconnaissance juridique (Dooley et al., 2022). L'absence de garanties juridiques rend ces territoires vulnérables à l'appropriation par des projets de conservation et d'atténuation du changement climatique qui, au nom de l'urgence environnementale, ignorent souvent leurs droits.

La prolifération d'initiatives relevant du « *greenwashing* »[11], qui confèrent au capitalisme un vernis environnemental, ignore une autre conclusion des études sur le climat : les taux de déforestation sont significativement plus faibles sur les terres autochtones dont les droits territoriaux sont reconnus, et donc sous des modes d'existence autochtones, que dans les zones hors du contrôle des PA&CL (Veit & Reytar, 2017). En Amazonie brésilienne, les analyses montrent que les terres autochtones, quel que soit leur niveau de reconnaissance formelle, inhibent la perte de végétation plus efficacement que les territoires adjacents non protégés (Baragwanath et al., 2023). De même, la reconnaissance légale des terres autochtones[12] dans toute l'Amérique latine réduit significativement les taux d'incendies de forêt par rapport aux zones non protégées (Duarte et al., 2023). Ces résultats sont reproduits à

[11] Le terme « greenwashing » est largement utilisé dans le contexte des discussions environnementales et désigne l'adoption de mesures prétendument « vertes » par des acteurs notoirement prédateurs qui, en fin de compte, ont peu d'importance en raison de leur superficialité dans la lutte contre les causes structurelles de la crise climatique. Pour une discussion plus approfondie sur le terme et ses utilisations, voir De Freitas Netto et al (2020).

[12] Chaque pays dispose évidemment d'un régime juridique, administratif (et politique) visant à garantir (ou non) la procédure de reconnaissance des droits territoriaux des PA&CL. Formellement, dans le cas du Brésil, ce processus commence par une revendication des populations autochtones, suivie d'une étude d'identification par l'organisme responsable, conformément aux dispositions et aux rites déterminés par la Constitution fédérale de 1988. Une fois identifiées, ces terres peuvent être déclarées administrativement comme terres à l'usage exclusif du peuple qui les revendique, délimitées et démarquées, puis finalement homologuées par la présidence de la République en tant que territoires indigènes.

l'échelle planétaire : là où les droits territoriaux sont plus fragiles, la déforestation a tendance à être plus intense[13].

La littérature académique converge ainsi vers un diagnostic incontournable : les PA&CL contribuent manifestement à l'atténuation du changement climatique et à la conservation de la biodiversité, tout en continuant à faire face à des processus historiques de dépossession et de violation de droits. Ou, pour reprendre les termes de l'Alliance Globale des Communautés Territoriales.[14]:

> « Les multiples crises auxquelles nous sommes confrontés actuellement nous placent dans une situation perverse. D'une part, nous sommes parmi les plus menacés par le modèle économique qui les a engendrées, et en raison de notre lien profond avec nos territoires, les effets de ces crises nous frappent de manière disproportionnée. D'autre part, nous sommes également considérés comme un élément fondamental de la solution, même si nos droits continuent d'être bafoués. Face aux incendies, aux sécheresses et à d'autres catastrophes qui s'aggravent, il est plus urgent que jamais que nos droits soient respectés et que nous soyons inclus dans les décisions qui définiront l'avenir de nos territoires et de la planète. (GATC, 2024). »

Comme si cette situation n'était pas déjà suffisamment perverse—être parmi les premières et les plus durablement affectées par le mode de vie à l'origine des crises que nous traversons, et être simultanément appelées à les résoudre— les PA&CL continuent de faire face à de nombreux autres défis. L'appel lancé aux PA&CL pour qu'ils assument leurs responsabilités face à la crise climatique se heurte non seulement à la violence subie par leurs communautés, au meurtre de leurs dirigeants et à la violation de leurs droits territoriaux, mais aussi au manque de ressources allouées pour protéger et entretenir leurs territoires.

Bien qu'il n'existe pas de suivi systématique, la Rainforest Foundation Norway estime qu'entre 2011 et 2020, le financement des droits fonciers et de la gestion des forêts dans les PA&CL a représenté moins de 1% de l'aide internationale au développement climatique (Rainforest Foundation Norway, 2021)[15]. En outre, seule une très petite fraction

[13] Même si les données analysées dans les études mobilisées ici mettent systématiquement en évidence le lien entre les droits territoriaux des PA&CL et la conservation des forêts — et même s'il existe une vaste littérature scientifique qui reconnaît ces communautés non seulement comme des agents de conservation, mais aussi comme des co-créateurs de multiples écosystèmes (voir, par exemple, Nery et al., 2023) —, il peut sembler difficile, pour certains, de soutenir l'existence d'un lien de causalité direct entre la « forêt debout » et les droits territoriaux. À cet égard, il nous semble fondamental de reprendre la position même du IPCC (IPCC, 2023), classé comme hautement fiable l'affirmation suivante : « La coopération et la prise de décision inclusive avec les peuples autochtones et les communautés locales, ainsi que la reconnaissance des droits inhérents aux peuples autochtones, sont essentielles à la réussite de l'adaptation et de l'atténuation dans les forêts et autres écosystèmes » (p. 30). Le rapport réaffirme en outre, à plusieurs reprises, tant le degré élevé de vulnérabilité des PA&CL aux impacts de la crise climatique que le risque d'échec des stratégies d'adaptation qui ne tiennent pas sérieusement compte des connaissances produites et accumulées dans ces territoires (IPCC, 2023, p. 5). À la lumière de cet ensemble de preuves, les auteurs de cet article soutiennent que la relation causale entre les droits territoriaux et la préservation — voire la multiplication — des écosystèmes est non seulement plausible, mais aussi empiriquement démontrée.

[14] L'Alliance Globale des Communautés Territoriales (GATC) est un réseau de cinq organisations de peuples autochtones et de communautés locales (PA&CL) présentes dans les principales forêts tropicales du monde : le Brésil, l'Amazonie, la Méso-Amérique, le bassin du Congo et l'Indonésie. Fondée en 2014, la GATC représente les PA&CL de 24 pays et protège 958 millions d'hectares de forêts.

[15] L'absence de données précises sur le financement climatique destiné aux actions liées aux PA&CL est en soi un symptôme du problème maintes fois dénoncé par ces communautés. Le manque de transparence et de mesures communes entre les différents types de bailleurs de fonds (philanthropiques, bilatéraux et multilatéraux) rend difficile un diagnostic rigoureux des flux financiers actuellement destinés aux territoires et est souligné par des organisations

de ces ressources est allouée directement aux organisations dirigées par des PA&CL.

Dans une enquête menée en 2022 auprès de 75 grandes organisations autochtones, réseaux nationaux et régionaux et mécanismes de financement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, seules six d'entre elles disposaient d'un budget annuel supérieur à 1 million de dollars (Charapa, 2022). Conformément à l'initiative de la Forest tenure Funders Group (FTFG)[16] de 2021, qui vise explicitement à élargir le soutien aux PA&CL, seulement 2,1% des ressources déboursées jusqu'à la fin de 2024 ont été allouées directement à des organisations dirigées par des PA&CL.

Ainsi, alors que les cadres internationaux reconnaissent de plus en plus la pertinence des PA&CL, les ressources effectivement allouées aux initiatives menées par ces groupes restent insuffisantes. La plupart des fonds destinés aux PA&CL transitent par des agences multilatérales, des gouvernements, des ONG internationales et d'autres *intermédiaires*. Dans le cas du Forest Tenure Pledge, par exemple, environ 50% des ressources totales transitaient par des ONG internationales à mi-parcours (FTFG, 2024).

2.2. La lutte pour le financement direct et la GATC

C'est face à cette asymétrie que l'Alliance Globale des Communautés Territoriales a créé la Plateforme Shandia. Née en 2021 dans la communauté Shandia, en Équateur, d'une réunion de dirigeants autochtones des forêts tropicales du monde entier, la Plateforme prône ce qu'elle appelle le « financement direct » (GATC, 2024)[17], c'est-à-dire par l'arrivée de ressources directement aux PA&CL et à leurs organisations, conformément à leurs priorités politiques, à leurs méthodes de mesure d'impact et à leur gouvernance communautaire, malgré les exigences des donateurs dans le système de « financement climatique ».

À cette fin, la Plateforme Shandia collabore avec des « mécanismes territoriaux » – des fonds gérés par des PA&CL qui, s'appuyant sur des structures communautaires, cherchent à recevoir des ressources de la philanthropie et de donateurs bilatéraux/multilatéraux pour mettre en œuvre des projets et des actions sur les territoires qui répondent simultanément aux crises climatiques et de biodiversité et maintiennent leur lien avec les priorités politiques et de vie de ces communautés. Comme le souligne généralement la Plateforme

telles que la Plataforma Shandia comme un signe de la faible priorité accordée à cette question. Dans ce contexte, ce sont principalement les organisations des PA&CL et leurs alliés qui ont cherché à faire la lumière sur les ressources qui parviennent effectivement aux territoires, par le biais d'initiatives autonomes telles que le panel *Path to Scale* (voir : https://dashboard.pathtoscale.org/) et le réseau « Amis de Paris » (voir : https://charapa.dk/wp-content/uploads/Tracking-funds-final-report-December-2023.pdf). Toutefois, en raison précisément de l'absence de mesures communes de suivi entre les bailleurs de fonds, ces efforts continuent de se heurter à des limites en termes de précision, tout en constituant un élément fondamental du travail politique lui-même autour de la dispute pour le financement climatique direct.

[16] L'initiative menée par le FTFG vise à remédier à la faiblesse actuelle des ressources allouées aux peuples autochtones et aux communautés locales et autochtones en réunissant des donateurs bilatéraux et multilatéraux et des philanthropes qui se sont engagés à allouer au moins 1,7 milliard de dollars américains à des actions liées aux droits fonciers autochtones sur une période de cinq ans. Cet engagement a été pris en 2021 lors de la COP-26 à Glasgow et expirera en 2025. Un autre engagement, avec de nouveaux donateurs, devrait être pris lors de la COP-30 à Belém.

[17] Le financement direct désigne l'apport direct de ressources aux organisations et fonds des PA&CL, conformément à leurs priorités politiques et stratégiques. Selon la Plateforme Shandia, le financement direct doit respecter au moins sept principes : 1 - identification des besoins de la communauté ; 2 - médiation culturelle ; 3 - co-construction de projets ; 4 - adaptation des lignes budgétaires ; 5 - reddition de comptes contextualisée ; 6 - systèmes de dialogue autodéfinis ; 7 - indicateurs efficaces.

Shandia, ces mécanismes fonctionnent comme des « médiateurs culturels » entre les bailleurs de fonds et les communautés, remplaçant le rôle perçu comme « néocolonial » joué par les organisations non gouvernementales et autres « intermédiaires » dans la circulation des ressources, conférant aux communautés elles-mêmes le pouvoir de décision sur les ressources et leur utilisation[18].

Grâce à l'action politique des PA&CL et d'organisations comme la Plateforme Shandia, le débat sur le financement direct a pris de l'ampleur dans les négociations mondiales, tant sur le climat que sur la biodiversité. Actuellement, selon le GATC (2024), il est désormais impossible d'ignorer l'urgence d'allouer davantage de ressources au contrôle direct des PA&CL, à moins de continuer à prôner une logique qui ne considère ces peuples que comme des « bénéficiaires ». D'autre part, derrière une série de victoires discursives, le financement direct reste davantage une question de discours que de pratique, entravé par la limitation des ressources investies et la lourdeur des structures de donateurs qui entravent l'afflux d'investissements vers les communautés en première ligne. De plus, comme le constate le quotidien du mouvement des PA&CL lui-même, la demande de financement direct engendre de nouveaux dilemmes : une exigence virtuelle de transformer chaque organisation PA&CL en gestionnaire de projet ; la possibilité que ce financement soit utilisé pour des actions qui chevauchent les obligations de l'État et, par conséquent, avec le risque que l'État soit exempté de ses obligations légales ; ou encore les problèmes apportés au mouvement et aux organisations par l'arrivée de ressources financières, tels que les divisions et les conflits internes[19].

Si les questions internes et externes sur le financement direct continuent de gagner du terrain, c'est aussi en raison du contexte particulier dans lequel nous écrivons cet article. Il se déroule au sein même de l'organisation de la COP 30, dans la ville de Belém do Pará, plaçant

[18] Les informations relatives à la plateforme Shandia sont le fruit du suivi quotidien effectué par l'une des auteurs de cet article, dans le cadre de son rôle de coordinatrice de cette plateforme. Les discussions menées dans le cadre de la plateforme ont permis de constater, d'un point de vue ethnographique, le développement par les PA&CL d'un vocabulaire propre pour définir les différents acteurs impliqués dans la distribution des ressources du financement climatique. Dans ce contexte, les fonds créés par les peuples autochtones et les communautés locales sont appelés « médiateurs culturels », car ils se considèrent comme les acteurs capables de répondre simultanément aux exigences des bailleurs de fonds et aux priorités des communautés, en raison de leurs liens nécessaires avec les organisations dont la gouvernance est soumise à de fortes structures territoriales. Les organisations non gouvernementales, qui sont généralement les plus grandes bénéficiaires des ressources, sont quant à elles appelées « intermédiaires », car elles mettent en œuvre des actions dans ces mêmes territoires, mais en fonction de leurs propres priorités et projets. La discussion sur le terme « intermédiaire » est très vaste et suscite de nombreux débats (voir, par exemple, RFUS, 2025), car il est actuellement considéré comme offensant par les ONG elles-mêmes, qui préfèrent être appelées « alliées ». Cependant, dans le contexte de la plateforme Shandia observé ethnographiquement, le terme continue d'être réaffirmé comme un moyen de dénoncer précisément le caractère « néocolonial » de la distribution des ressources, car il existe une méfiance perçue chez les bailleurs de fonds à l'égard du transfert de ressources à des organisations dirigées par des PA&CL, ceux-ci privilégiant le transfert à des organisations du nord global et majoritairement « blanches » ou non autochtones. Il est important de souligner que, comme indiqué précédemment, cette méfiance perçue est confirmée par les recherches qui analysent la distribution des ressources dans le cadre du financement climatique mondial.

[19] Les tensions et les fractures internes au sein du mouvement PA&CL résultant de l'arrivée de ressources financières externes ont été observés *in loco.* par les trois auteurs de cet article – sur le territoire indigène lui-même ; dans les relations de ces communautés et organisations avec l'État, ou encore sur la scène mondiale – compte tenu de la relation de chacun d'entre nous avec le sujet. Nous pourrions donc approfondir cet autre aspect du « financement direct », qui, bien que fructueux, ne rentre pas dans le cadre du présent article.

non seulement le Brésil, et plus particulièrement la région amazonienne, mais aussi les PA&CL au cœur des discussions sur les défis du changement climatique à l'échelle mondiale. Depuis l'annonce, en 2023, de la tenue de la COP 30 au cœur de l'Amazonie, celle-ci est perçue comme un espoir et une occasion historique de mettre en avant les revendications des PA&CL dans les négociations sur le climat. Organisée pour la première fois dans un pays démocratique après trois éditions, la COP 30 a placé les PA&CL au centre des discours officiels brésiliens. Cela s'est notamment traduit par l'accréditation de plus d'un millier de représentants de PA&CL du monde entier aux espaces officiels, ainsi que par la promesse d'un espace réservé aux dirigeants plus grand que lors des éditions précédentes.

Dans le même temps, des dilemmes structurels apparaissent également, notamment en ce qui concerne les garanties concrètes des droits des PA&CL, qui semblent être oblitérés dans la logique spectacularisée suivie par les réunions de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). Comme nous l'avons déjà souligné (Rosas & Saraiva, 2025), le rythme de la garantie des droits des PA&CL durant le troisième mandat du président Lula est bien en deçà des attentes suscitées lorsque le chef Raoni a gravi la rampe du palais du Planalto aux côtés du président lors de son investiture. Il est aisé d'imaginer que, comme pour l'administration Lula en général, la COP30 aura finalement un héritage plus symbolique que pratique pour ces peuples.

Si c'est sur les scènes mondiales que ces enjeux gagnent en visibilité, c'est en réalité sur les territoires que les effets de la crise climatique, ainsi que les dilemmes et les difficultés à y faire face, prennent vie. Les obstacles au financement, les violations persistantes des droits et la lutte contre la dévastation environnementale sont des expériences profondément ancrées dans les communautés, développées et vécues de diverses manières par leurs peuples. L'étude de cas suivante s'inscrit dans ce mouvement. En suivant l'expérience de surveillance territoriale du peuple Krahô, nous cherchons à enrichir les discussions présentées jusqu'à présent, en transposant sur le territoire les problématiques que nous avons déjà mentionnées.

3. *ME HOPRÊ CATEJÊ* : UNE EXPÉRIENCE DE SURVEILLANCE AUTOCHTONE DANS LE TERRITOIRE DE KRAHÔ

3.1. Le peuple et le territoire Krahô

De manière très générale, le peuple Krahô (qui se désigne lui-même comme Mehî) est l'un des groupes autochtones appartenant au tronc linguistique Macro-Jê, de la famille dialectale Timbira orientale, qui comprend également les peuples Kanela-Apanyekrà, Kanela-Ramkokamekrà, Krikati, Gavião-Parcatêjê et Gavião-Pykopjê (Packer, 2020, p. 14). Selon les données de l'Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE, 2023), en 2022, le peuple Krahô comptait une population d'environ 4 000 individus, répartis dans plus de quarante villages, tous situés sur la Terre Indigène (TI) Krahô, dans les municipalités d'Itacajá et de Goiatins, dans l'État du Tocantins et, par conséquent, pleinement insérés dans la juridiction politique et géographique appelée Amazonie légale.

Illustration 2 : *Me Hoprê Catejê*, lors d'une réunion tenue en août 2025 pour discuter des stratégies visant à assurer la continuité des actions de surveillance sur le territoire



Source : Renée Patprò Nader

Selon Melo (2024), les Krahô « habitent actuellement la plus grande zone continue de cerrado préservée au Brésil, dans le nord-ouest du Tocantins » (2024, p. 16). De toute évidence, cette constatation n'est pas une coïncidence. Comme souligné précédemment, l'interdépendance entre les PA&CL et la conservation de l'environnement est corroborée par des données scientifiques : Fa, et al. (2020) indique, par exemple, qu'environ un tiers des forêts intactes du monde se trouvent sur des terres autochtones. Une autre étude de 2017 (Veit & Reytar, 2017) indique également que 24% du carbone terrestre se trouve dans les territoires de PA&CL.

Toujours selon Melo (2024), les Krahô : (...) sont joyeux, attentionnés, réceptifs et prévenants. Ils consacrent la majeure partie de leurs efforts à la recherche d'une « bonne vie », essentiellement à travers l'organisation de fêtes/rituels appelés *amjĩkĩn*, un mot qui signifie littéralement « se réjouir » dans la langue mẽhĩ. (idem).

Apparemment sceptiques et indifférents aux données et aux statistiques des *kupê* (blancs), le succès des *Mehî* dans la préservation de ce qui reste du cerrado semble résider bien plus dans leur attachement à ce mode de vie, à ce lien historique et spirituel avec le territoire.

Bien que officiellement homologuée[20] par le gouvernement fédéral brésilien depuis 1990 (décret présidentiel n° 99.062 du 07/03/1990), le vaste territoire Krahô (303 000 hectares), composé de longs fleuves, de sentiers, de déversoirs, de forêts galeries et de plaines de savane pratiquement intactes, est confronté à des défis importants liés principalement au contexte de « développement » désordonné caractéristique de la région nord (amazonienne) du pays.

L'avancée effrénée de l'agro-industrie (soja, bétail, etc.) dans la région, favorisant des vagues de déforestation et de brûlis illégaux, ainsi que la complicité des gouvernements locaux et fédéral cherchant à promouvoir à tout prix un maximum de projets d'infrastructures irrationnels (centrales hydroélectriques et autoroutes) et de plans de développement régional prédateurs (voir Matopiba[21]), ont généré des menaces importantes pour le territoire, mais ont également déclenché des mobilisations stratégiques et des partenariats avec des organisations autochtones et indigénistes pour garantir que les droits territoriaux du peuple Krahô soient préservés. L'initiative que nous allons décrire ci-dessous est un bon exemple de ce type de stratégie de mobilisation.

3.2 L'expérience du *Me Hoprê Catejê*

L'initiative du *Me Hoprê Catejê* - qui, en traduction libre, signifie Notre Groupe de Guerriers et qui, dans le jargon technique des Politiques Publiques de l'État en faveur des Peuples Indigènes, est classée comme une action de Surveillance Indigène - représente l'une de ces actions qui, fondées sur une mobilisation des peuples indigènes eux-mêmes, et avec le soutien d'organisations partenaires de l'État (Funai[22]) et de la société civile (Amazônia Alerta, Centro de Trabalho Indigenista - CTI) cherchent à trouver des stratégies et des routines communautaires qui leur permettent de faire face à l'avancée des menaces qui non seulement entourent, mais envahissent le territoire traditionnel du peuple Krahô[23].

Ce siège et cette invasion se produisent non seulement avec un manque de respect pour l'usufruit exclusif des ressources naturelles existant dans le Territoire déjà régularisé, mais aussi avec l'occupation irrégulière et le manque de reconnaissance étatique de parcelles et de portions de terres qui composent le Territoire historique du Peuple Krahô mais qui, pour diverses raisons, ont été laissées en dehors de ce qui constitue aujourd'hui la Terre Indigène régularisée et approuvée.

Les initiatives de surveillance indigène menées dans la TI Krahô, promues

[20] Au Brésil, les TI homologuées sont celles qui ont franchi toutes les étapes bureaucratiques du processus de reconnaissance de l'Etat et dont les limites définitives ont été établies et publiées par un décret présidentiel. Elles deviennent alors des biens de l'Union, inaliénables et à l'usage exclusif des peuples indigènes, leur garantissant ainsi le droit constitutionnel à la terre, aux coutumes et à la préservation culturelle. L'homologation est la dernière étape d'un long processus de démarcation qui reconnaît formellement la possession traditionnelle et permet de protéger les territoires contre les invasions et l'exploitation par des tiers.

[21] MATOPIBA : https://www.embrapa.br/tema-matopiba/sobre-o-tema

[22] La FUNAI (Fondation Nationale des Peuples Indigènes) est un organisme officiel de l'État brésilien rattaché au ministère des Peuples Indigènes. Sa mission est de protéger et de promouvoir les droits des peuples indigènes au Brésil, en intervenant dans la délimitation des terres, la protection des populations isolées et la promotion de leur autonomie culturelle.

[23] Pour plus d'informations sur les menaces qui pèsent sur le territoire Krahô, voir le plan de gestion territoriale et environnementale (PGTA) pour les terres autochtones de Timbira :https://cepfcerrado.iieb.org.br/10-anos-do-pgta-das-terras-indigenas-timbira/

par le *Me Hoprê Catejê* (Guerriers) et par les *Mentuwajê* (Gardiens de la Culture), ont déjà une histoire, une dynamique autonome et, surtout, une motivation et une initiative qui viennent du peuple Krahô lui-même et de ses dirigeants communautaires.[24] Depuis plus d'une décennie, les *Mehî* s'efforcent d'établir des partenariats qui leur permettent de structurer, de créer des routines plus stables et de consolider ces initiatives pour la gestion et la protection des terres autochtones et de leurs ressources, basées sur les « andadas/marches » (*mêpa môr xà*) sur tout le territoire (*Pjê*).[25]

Les « marches » sont essentiellement des excursions terrestres (pendant la saison sèche) ou fluviales (pendant la saison des crues) au cours desquelles des groupes de guerriers parcourent différents points de leur territoire – limites de la TI, lignes sèches, rivières, plateaux et montagnes, sources d'eau, régions de forêt dense ou zones en cours de régénération – avec les objectifs les plus divers, qui peuvent aller de la surveillance d'un rapport d'invasion ou d'enlèvement de bois dans un certain endroit, des expéditions de chasse, de pêche, à la participation à des événements du calendrier rituel tels que des courses de rondins, le soutien à un *amjĩkĩn,* ou un effort collectif pour « forer » un champ collectif.

Selon les chefs et les guerriers *Mehî* eux-mêmes, malgré les difficultés et les discontinuités rencontrées dans le soutien aux actions de Surveillance Indigène, ces initiatives ont été un pilier essentiel dans la capacité de mobilisation du peuple Krahô et des institutions et partenaires responsables pour la préservation de ce territoire absolument unique d'un point de vue socio-environnemental.

Selon la terminologie de l'État, la Surveillance Indigène désigne des pratiques de protection territoriale impliquant des actions menées par les peuples autochtones eux-mêmes. Elle diffère des mesures de contrôle, qui sont des mesures coercitives contre les activités illégales visant à assurer la protection territoriale et sont menées par des inspecteurs et des forces de police reconnus par l'État. Cette distinction est cruciale, car, en vertu d'une disposition constitutionnelle, la protection des terres autochtones du pays est une obligation de l'État. La protection est comprise comme « l'ensemble des mesures légales et pratiques (préventives et ostensibles) visant à garantir le droit à la différence socioculturelle, à la possession permanente des territoires et à la jouissance exclusive des ressources naturelles présentes sur les terres autochtones.»[26]

Cela signifie que l'État a l'obligation de protéger les territoires autochtones dans leurs aspects les plus divers (environnementaux, fonciers, culturels) et, en même temps, doit garantir le respect et, par conséquent, collaborer à la garantie de la préservation de l'organisation sociale, des coutumes, des langues, des croyances, des traditions et du respect des droits originels sur les territoires traditionnellement occupés par les peuples autochtones du pays.

Ces éléments pourraient suggérer au moins trois dimensions ou échelles –

[24]Vidéo du premier travail du groupe des Observateurs Indigènes du Territoire de Krahô :https://vimeo.com/942409086?share=copy
[25]Vidéo : Ma Mère ("Andada") Mehî (Felipe Cometani) :https://vimeo.com/919346649
[26]Manuel de surveillance et de protection des terres autochtones (2015) :Surveillance et protection des terres autochtones, p.11

parfois complémentaires, parfois antagonistes – que nous aimerions souligner : La première dimension est liée au fait qu'au Brésil, la notion de socio-environnementalisme a pris de l'ampleur dans les années 1980, avec le processus de redémocratisation du pays. Ce paradigme émergent a commencé à reconnaître, notamment après la Constitution de 1988, l'interdépendance entre biodiversité et sociodiversité, ainsi que la place privilégiée des populations traditionnelles dans cette corrélation et, par conséquent, dans la conservation de l'environnement (Santilli, 2008). Comme nous l'avons déjà mentionné, malgré les preuves du rôle des territoires et des pratiques des PA&CL dans la conservation de l'environnement et, par conséquent, dans la lutte contre le changement climatique, il existe un écart entre ces données et celles relatives à l'accès direct au financement pour le climat et la biodiversité par les organisations de PA&CL.

Nous avons également déjà discuté du fait qu'il est de plus en plus reconnu que les connaissances, les modes de vie et les territoires traditionnels sont essentiels pour trouver des alternatives à l'épuisement de la planète. Les Krahô et leur territoire en sont un excellent exemple. À cette fin, nous soutenons qu'il est nécessaire de prendre en compte non seulement le rôle joué par ces peuples et ces territoires, mais aussi leurs revendications pour un rôle de premier plan, un espace privilégié dans la prise de décision et une répartition plus cohérente des fonds et des ressources destinés à la préservation de l'environnement et à la lutte contre le changement climatique.

Une deuxième dimension est directement liée à l'échelle nationale. Au-delà de l'obligation légale inhérente à un mandat constitutionnel[27] – mandat généralement ignoré – qui attribue au gouvernement fédéral la responsabilité de délimiter, de protéger et de garantir le respect de toutes les terres autochtones du pays, nous souhaitons non seulement problématiser le modèle et la mise en œuvre des politiques publiques de protection des terres autochtones, mais aussi, objectivement, dénoncer les causes politiques et administratives des ruptures, des discontinuités, de l'incapacité à mettre en œuvre et des résultats bien inférieurs à ceux escomptés lors de la conception de ces politiques. Les résultats, en termes de protection de l'environnement et d'atteinte des objectifs fixés dans divers domaines, sont bien inférieurs à l'importance stratégique attribuée au rôle joué par ces territoires dans le contexte de la crise climatique mondiale, importance déjà démontrée par diverses données et preuves empiriques tout au long de l'article.

Une troisième dimension – qui nous touche dans un domaine encore plus sensible que les autres – consiste à réfléchir et à débattre avec les acteurs *Mehî* eux-mêmes (et leurs alliés), comment les Krahô en particulier (et les PA&CL en général) vivent et interprètent ces actions financées de l'extérieur, ainsi que les politiques et budgets publics. Une question qui ressort clairement tout au long des « andadas/marches » est le fait que le *Me Hoprê Catejê* ne se contente pas de mettre en œuvre un projet ou une politique publique. Ils circulent de manière autonome sur leur territoire, découvrent et fréquentent de nouvelles régions, visitent des villages, des parents et des limites où les *kupê* pourraient tenter d'extraire des ressources qu'ils savent

[27] introduit par l'article 231 de la Constitution brésilienne de 1988.

leur appartenir. Ils planifient et contribuent également au calendrier des *amjĩkĩn*, des fêtes, des rituels, des courses de troncs. Ils emmènent leurs jeunes découvrir les dimensions du cerrado. Ils s'égarent sur des chemins peu fréquentés et créent de nouvelles routes. Ils donnent vie et utilisent les ressources du territoire en fonction des saisons (pluie, sécheresse, *Wacmejè, Catàmjê*). La configuration spatiale Krahô, comme un soleil, possède un centre (*cà*) qui rayonne vers le reste du village, puis vers le reste du *Pjê*.

De manière très succincte, les études anthropologiques[28] soulignent que la société, ainsi que l'univers Krahô, se divisent en deux moitiés saisonnières : *Catàmjê et Wacmẽjê* ou *Kỳj Catêjê et Harã Catêjê.* Ces nomenclatures régissent non seulement l'organisation sociale, mais aussi l'espace et le temps des activités annuelles, déterminant les noms des personnes, les rites et les actions à accomplir selon leur position au sein de l'une de ces moitiés. Chaque clan ou groupe remplit certaines fonctions, déterminées par le calendrier traditionnel et les saisons du cerrado.*Wacmẽjê* étant le parti de l'été, régnant pendant la saison sèche. *Catàmjê* étant le parti de l'hiver, en référence à la saison des pluies. *Kỳj Catêjê* et *Harã Catêjê*, quant à elles, constituent les nomenclatures proposées aux clans lors des compétitions de courses de rondins. Tous ces éléments sont considérés comme essentiels et prioritaires lors des « marches » pour la protection et la gestion du Territoire, et impliquent une responsabilité bien plus grande que le simple respect des éléments examinés par un projet ou une politique publique.

Illustration 3 : Guerrières *Me Hoprê Catejê*



Source : Cruwakwyj Krahô

[28] Voir Melatti (1979).

Les Krahô comme les organismes publics concernés reconnaissent l'importance d'initiatives telles que la surveillance autochtone, comme le *Me Hoprê Catejê* – tant en termes de taux de préservation environnementale observés dans cette portion de territoire située en Amazonie Légale, que dans la convergence entre ces résultats et les autres objectifs collectifs que la société Krahô cherche à atteindre à travers ces actions – la discontinuité et le sous-financement des activités ont été la règle au cours des plus de dix années au cours desquelles nous avons participé à l'exécution et au suivi de ce type spécifique d'initiative.

II convient de souligner que, malgré l'autonomie et le rôle central des guerrières et guerriers Krahô dans la réalisation des « marches », leur concrétisation dépend nécessairement de ressources humaines, logistiques et budgétaires. Il est évident que réaliser une « marche » de manière « traditionnelle » est tout à fait possible et c'est ce que fait le peuple Krahô depuis des générations. Cependant, l'utilisation de cette technologie de gestion territoriale pour obtenir des résultats plus complets et capables de faire face à l'ampleur sans précédent des défis environnementaux contemporains nécessite un budget, une logistique et des routines adaptés. Tant l'État que les organisations de soutien ou intermédiaires savent pertinemment qu'il n'est pas possible d'organiser une « marche » ou des actions de surveillance indigène sur un territoire de cette taille et présentant ces caractéristiques physiques sans équipement (véhicules, bateaux), sans carburant, sans nourriture et, surtout, sans ressources humaines préparées pour mener à bien les excursions proprement dites. L'État connaît bien les interfaces administratives et réglementaires existant entre ce type d'activité de gestion environnementale et les obligations de protection territoriale auxquelles il est lié par la loi.[29] Malgré cela, la mise en œuvre des actions prévues est constamment limitée par les orientations politiques ou les directives budgétaires du gouvernement en place.

De plus, lorsque nous analysons l'architecture du financement climatique dans le contexte spécifique du territoire Krahô, il apparaît clairement que les ressources disponibles sont encore infiniment inférieures à celles qui seraient nécessaires pour atteindre les objectifs de ces actions autonomes de gestion environnementale. Les ressources provenant d'organisations multilatérales/bilatérales et de la philanthropie sont loin d'être suffisantes pour pallier le manque chronique de moyens budgétaires d'organismes tels que la Funai. Sur le peu qui arrive effectivement par ces moyens, une grande partie continue d'être allouée à des organisations non gouvernementales qui, bien qu'alliées aux PA&CL, ont leur propre structure et leurs propres priorités politiques, suivant leurs propres agendas dans la distribution des ressources obtenues, parfois sans même consulter les communautés concernées, reproduisant ainsi la logique des PA&CL en tant que « bénéficiaires ». Ainsi, dans le cas de la surveillance *Me Hoprê Catejê*, on constate également l'importance de la demande de financement direct, qui apparaît

[29] Cela signifie que l'État brésilien a des obligations juridiques, déterminées par des préceptes légaux précis, qui ne peuvent être remplacées par des initiatives financées par des « partenaires » non gouvernementaux ni déléguées aux communautés autochtones elles-mêmes, sous prétexte qu'elles exercent leur autonomie, puisque les terres autochtones sont des biens de l'Union et que le devoir de les protéger incombe, en vertu de la Constitution, au gouvernement fédéral.

comme l'une des rares solutions permettant aux initiatives autonomes et menées par les peuples autochtones de se poursuivre, en contournant les pièges des aléas politiques de l'État et de leurs propres alliés, tout en respectant les priorités et les choix de la communauté elle-même.

4. CONCLUSION

L'urgence de la crise climatique que nous traversons ne permet aucun report dans la mise en œuvre de réponses effectives, en particulier en matière de justice climatique. Ses effets touchent déjà de manière disproportionnée les peuples et les communautés qui ont le moins contribué à son apparition et qui jouent pourtant un rôle irremplaçable dans la préservation des écosystèmes et de la biodiversité. Si cette question est de plus en plus présente dans les discours internationaux, la réalité est marquée par des contradictions : alors que les PA&CL sont désignés comme des acteurs centraux pour contenir la catastrophe environnementale, les violations de leurs droits se multiplient et les actions contribuant à la protection de leurs territoires restent structurellement sous-financées.

Dans ce contexte, l'une des revendications émanant des mouvements PA&CL actifs sur la scène mondiale est celle du financement direct, c'est-à-dire la lutte pour que les ressources destinées à financer la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité parviennent aux organisations et aux mécanismes financiers gérés par les peuples, conformément à leurs priorités politiques et à leurs modes de vie. Cette revendication a pris de l'importance grâce à l'action constante des PA&CL sur des plateformes telles que Shandia, mais aussi grâce à l'attente suscitée par des événements cruciaux, comme la COP-30 qui se tiendra au cœur de l'Amazonie brésilienne.

L'étude du cas de la surveillance Krahô *Me Hoprê Catejê* montre concrètement comment les dilemmes rencontrés dans les négociations mondiales se concrétisent sur le terrain. La surveillance autochtone, fruit de la mobilisation autonome du peuple Krahô, témoigne de la créativité et de l'efficacité de ses pratiques de protection territoriale. Elle met toutefois en lumière les limites imposées par l'absence de ressources budgétaires et la discontinuité des politiques publiques, soumises aux processus propres à l'État, tels que la volonté politique et les décisions fiscales. Alors que les guerriers et guerrières Krahô réaffirment leur autonomie, ils font face à un contexte dans lequel les réponses de l'État et les mécanismes internationaux de financement climatique restent insuffisants pour assurer la stabilité, la reconnaissance et un soutien durable à leur engagement face à la crise climatique.

Plus qu'un symptôme conjoncturel, il s'agit de dilemmes permanents qui traversent les relations entre les PA&CL, les institutions mondiales et l'État, dans un contexte où les actions ne peuvent plus attendre. Comme nous l'avons déjà souligné, pour faire face à ces dilemmes, il faudra plus que des solutions abstraites, technocratiques ou basées sur des indicateurs éloignés de la réalité communautaire. L'expérience du *Me Hoprê Catejê* montre que la lutte contre la crise climatique dépend avant tout du renforcement des droits territoriaux et du soutien effectif aux initiatives émanant des peuples eux-mêmes.

Conclure cette réflexion, c'est donc reconnaître que le destin de la planète ne réside pas dans les promesses abstraites des forums internationaux, mais

dans la vitalité des territoires qui résistent à l'avancée des fronts de destruction. Des événements tels que la COP-30, qui se tient au cœur de la forêt amazonienne, semblent ouvrir la voie à une avancée réelle des droits, du protagonisme et de l'autonomie des PA&CL. Toutefois, cela ne sera possible que si ces avancées se traduisent par des politiques concrètes garantissant, entre autres, un financement direct aux PA&CL. En fin de compte, l'efficacité de la réponse mondiale à la crise climatique dépendra de la reconnaissance et du soutien concrets et durables des droits et des initiatives des peuples qui prennent déjà soin de la Terre.

Illustration 4 : Francisco Hyjno Krahô, l'un des leaders du groupe Me Hoprê Catejê et auteur de ce texte, observe son territoire



Source : Cruwakwyj Krahô

LIENS D'INTÉRÊT

Les auteurs ne déclarent aucun conflit d'intérêts.

BIBLIOGRAPHIE

Abellán-López, M. Á. (2021). El cambio climático: Negacionismo, escepticismo y desinformación. *Tabula Rasa, 37*, 283–301. https://doi.org/10.25058/20112742.n37.13

Baragwanath, K., Bayi, E., & Shinde, N. (2023). Collective property rights lead to secondary forest growth in the Brazilian Amazon. *Proceedings of the National Academy of Sciences, 120*(22), e2221346120. https://doi.org/10.1073/pnas.2221346120

Barbosa, J. M. A., & Fagundes, M. G. B. (2018). Uma revoada de pássaros: O protagonismo indígena no processo constituinte. *Revista Brasileira de História & Ciências Sociais, 10*(20), 175–196. https://doi.org/10.14295/rbhcs.v10i20.475

Beck, U. (2008). *La sociedad del riesgo mundial: En busca de la seguridad perdida*. Paidós.

Brasil. (1988). *Constituição da República Federativa do Brasil de 1988*. https://www.planalto.gov.br/ccivil_03/constituicao/constituicao.htm

Brasil. (1990). *Decreto nº 99.062, de 7 de março de 1990: Homologa a demarcação da Área Indígena Kraolândia, Estado do Tocantins*. https://www.planalto.gov.br/ccivil_03/decreto/1990-1994/D99062.htm

Centro de Trabalho Indigenista. (2021, September 30). *10 anos do PGTA das Terras Indígenas Timbira*. CEPF Cerrado. https://cepfcerrado.iieb.org.br/noticias/10-anos-do-pgta-das-terras-indigenas-timbira/

Charapa Consult. (2022). *Directing funds to rights: Principles, standards and modalities for supporting Indigenous Peoples' tenure rights and forest guardianship*. https://charapa.dk/wp-content/uploads/Directing-Funds-to-Rights-Full-report.pdf

COP30 Brasil. (n.d.). *About COP30*. https://cop30.br/en/about-cop30

Crutzen, P. J., & Stoermer, E. F. (2000). The "Anthropocene." *Global Change Newsletter, 41*, 17–18. https://www.igbp.net/download/18.316f18321323470177580001401/1376383088452/NL41.pdf

de Freitas Netto, S. V., Sobral, M. F. F., Ribeiro, A. R. B., & Soares, G. R. da L. (2020). Concepts and forms of greenwashing: A systematic review. *Environmental Sciences Europe, 32*, Article 19. https://doi.org/10.1186/s12302-020-0300-3

Dooley, K., Keith, H., Larson, A., Catacora-Vargas, G., Carton, W., Christiansen, K. L., Enokenwa Baa, O., Frechette, A., Hugh, S., Ivetic, N., Lim, L. C., Lund, J. F., Luqman, M., Mackey, B., Monterroso, I., Ojha, H., Perfecto, I., Riamit, K., Robiou du Pont, Y., & Young, V. (2022). *The Land Gap Report 2022*. https://landgap.org/2022/report

Duarte, D. P., Peres, C. A., Perdomo, E. F. C., Guizar-Coutiño, A., & Nelson, B. W. (2023). Reducing natural vegetation loss in Amazonia critically depends on the formal recognition of Indigenous lands. *Biological Conservation, 279*, 109936. https://doi.org/10.1016/j.biocon.2023.109936

Empresa Brasileira de Pesquisa Agropecuária. (n.d.). *MATOPIBA: Sobre o tema*. https://www.embrapa.br/tema-matopiba/sobre-o-tema

Estrada, A., Garber, P. A., Gouveia, S., Fernández-Llamazares, Á., Ascensão, F., Fuentes, A., Garnett, S. T., Shaffer, C., Bicca-Marques, J., Fa, J. E., Hockings, K., Shanee, S., Johnson, S., Shepard, G. H., Shanee, N., Golden, C. D., Cárdenas-Navarrete, A., Levey, D. R., Boonratana, R., … Volampeno, S. (2022). Global importance of Indigenous Peoples, their lands, and knowledge systems for saving the world's primates from extinction. *Science Advances, 8*(32), eabn2927. https://doi.org/10.1126/sciadv.abn2927

Fa, J. E., Watson, J. E. M., Leiper, I., Potapov, P., Evans, T. D., Burgess, N. D., Molnár, Z., Fernández-Llamazares, Á., Duncan, T., Wang, S., Austin, B. J., Jonas, H., Robinson, C. J., Malmer, P., Zander, K. K., Jackson, M. V., Ellis, E., Brondizio, E. S., & Garnett, S. T. (2020). Importance of Indigenous Peoples' lands

for the conservation of intact forest landscapes. *Frontiers in Ecology and the Environment, 18*(3), 135–140. https://doi.org/10.1002/fee.2148

Forest Tenure Funders Group. (2024). *Indigenous Peoples and local communities forest tenure pledge: Annual report 2023–2024*. https://ourpledge.earth/wp-content/uploads/2024/11/Indigenous-Peoples-and-Local-Communities-Forest-Tenure-Pledge-Annual-Report-2023%E2%80%932024.pdf

Fundação Nacional do Índio, & Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit. (2015). *Vigilância e proteção de terras indígenas: Programa de capacitação em proteção territorial*. https://www.gov.br/funai/pt-br/arquivos/conteudo/cgmt/pdf/vigilancia-e-protecao-de-tis.pdf

Garnett, S. T., Burgess, N. D., Fa, J. E., Fernández-Llamazares, Á., Molnár, Z., Robinson, C. J., Watson, J. E. M., Zander, K. K., Austin, B., Brondizio, E. S., Collier, N. F., Duncan, T., Ellis, E., Geyle, H., Jackson, M. V., Jonas, H., Malmer, P., McGowan, B., Sivongxay, A., & Leiper, I. (2018). A spatial overview of the global importance of Indigenous lands for conservation. *Nature Sustainability, 1*(7), 369–374. https://doi.org/10.1038/s41893-018-0100-6

Global Alliance of Territorial Communities. (2024). *Concept note: COP29 and COP16* [Unpublished manuscript].

Global Alliance of Territorial Communities. (n.d.). *Plateforme Shandia*. Retrieved August 3, 2026, from https://globalalliance.me/fr/shandia/

Haraway, D. (2016). Antropoceno, Capitaloceno, Plantationoceno, Chthuluceno: Fazendo parentes (S. Dias, M. Verônica, & A. Godoy, Trans.). *ClimaCom, 3*(5), 139–146. https://climacom.mudancasclimaticas.net.br/antropoceno-capitaloceno-plantationoceno-chthuluceno-fazendo-parentes/

Haraway, D., Ishikawa, N., Gilbert, S. F., Olwig, K., Tsing, A. L., & Bubandt, N. (2016). Anthropologists are talking—About the Anthropocene. *Ethnos, 81*(3), 535–564. https://doi.org/10.1080/00141844.2015.1105838

Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística. (2023). *Censo demográfico 2022: Indígenas: Primeiros resultados do universo: Segunda apuração*. https://biblioteca.ibge.gov.br/index.php/biblioteca-catalogo?id=73103&view=detalhes

Intergovernmental Panel on Climate Change. (2023). Summary for policymakers. In H. Lee & J. Romero (Eds.), *Climate change 2023: Synthesis report—Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* (pp. 1–34). https://doi.org/10.59327/IPCC/AR6-9789291691647.001

Melatti, J. C. (1979). The relationship system of the Krahó. In D. Maybury-Lewis (Ed.), *Dialectical societies: The Gê and Bororo of Central Brazil* (pp. 46–79). Harvard University Press.

Melo, F. K. (2024). *Fragmentos da educação indígena mẽhĩ (Krahô): Tecendo a vida cotidianamente* [Master's thesis, Universidade Federal de São Carlos]. Repositório Institucional da UFSCar.

https://repositorio.ufscar.br/handle/20.500.14289/20419

Nery, B., Cretton Pereira, V., Rodrigues da Cunha Corrêa, L., & Abduani Brum, S. (2023). O conhecimento ameríndio no manejo dos ecossistemas florestais: Uma breve revisão. *Revista Brasileira de Agroecologia, 18*(1), 416–433. https://doi.org/10.33240/rba.v18i1.23690

Packer, I. (2020). *Sobre a lenha, labaredas: Poética da memória e do esquecimento nas artes verbais Krahô (Timbira/Brasil Central)* [Doctoral dissertation, Universidade Estadual de Campinas]. Repositório da Produção Científica e Intelectual da Unicamp. https://hdl.handle.net/20.500.12733/1640222

Path to Scale. (n.d.). *Funding dashboard*. https://dashboard.pathtoscale.org/

Pilotto, J. (n.d.). *IROM JAMÃR CATEJÊ—Grupo de Vigilantes Krahô* [Video]. Vimeo. https://vimeo.com/9424090 86

Rainforest Foundation Norway. (2021). *Falling short: Donor funding for Indigenous Peoples and local communities to secure tenure rights and manage forests in tropical countries (2011–2020)*. https://www.regnskog.no/en/news/falling-short

Rainforest Foundation US. (2025). *How climate finance can reach Indigenous Peoples and local communities: Practical lessons from four regional case studies*. https://rainforestfoundation.org/how-climate-finance-can-reach-indigenous-peoples-and-local-communities/

Rosas, E., & Saraiva, L. (2025). Com ritmo lento, legado de Lula 3 para povos indígenas pode ser mais simbólico do que efetivo. In Conselho Indigenista Missionário, *Violência contra os povos indígenas no Brasil: Dados de 2024* (pp. 27–30). https://cimi.org.br/wp-content/uploads/2025/07/relatorio-violencia-povos-indigenas-2024-cimi.pdf

Santilli, J. (2005). *Socioambientalismo e novos direitos: Proteção jurídica à diversidade biológica e cultural*. Peirópolis.

Schuster, R., Germain, R. R., Bennett, J. R., Reo, N. J., & Arcese, P. (2019). Vertebrate biodiversity on Indigenous-managed lands in Australia, Brazil, and Canada equals that in protected areas. *Environmental Science & Policy, 101*, 1–6. https://doi.org/10.1016/j.envsci.2019.07.002

Shandia, & Charapa. (2023). *Tracking funds for the indispensable partners: Report and roadmap*. https://charapa.dk/wp-content/uploads/Tracking-funds-final-report-December-2023.pdf

Veit, P., & Reytar, K. (2017, March 20). *By the numbers: Indigenous and community land rights*. World Resources Institute. https://www.wri.org/insights/numbers-indigenous-and-community-land-rights

PRÉSENTATION DES AUTEURS

João Mitia Antunha Barbosa
Fondation Nationale des Peuples Indigènes (Funai), Ministère des Peuples Indigènes, Brasilia, Brésil
Ses recherches et son activité professionnelle se concentrent principalement dans le domaine des droits des peuples autochtones et de l'anthropologie juridique, en particulier dans les domaines de la protection des connaissances traditionnelles, des processus de délimitation des territoires autochtones, de la gestion environnementale et de la protection territoriale des terres autochtones.
Contact : mitiaantunha@gmail.com

Leila Saraiva
Plateforme Shandia – Global Alliance of Territorial Communities (GATC), Brooklyn, États-Unis
Docteure en anthropologie sociale. Ses recherches portent sur les mouvements sociaux, la gouvernance territoriale et le financement climatique, avec un accent sur le budget public et les droits des peuples autochtones dans le contexte brésilien. Elle coordonne la Plateforme Shandia, dédiée à l'analyse et à la promotion de mécanismes de financement direct pour les Peuples Autochtones et les Communautés Locales.
Contact : leiloca1@gmail.com

Francisco Hyjno Krahô
Responsable du groupe d'agents de protection territoriale Me Hoprê Catejê, Terre indigène Krahô, Brésil
Francisco Hyjno Krahô est un cacique de la communauté Galheiro Novo, dans la Terre Indigène Krahô, et dirige le groupe de guerriers *Me Hoprê Catejê*, qui assure la protection territoriale et la gestion environnementale de son territoire et du biome du Cerrado. Il travaille également dans la production audiovisuelle, où il diffuse des contenus sur la préservation de l'environnement et la protection des droits des peuples autochtones.
Contact : hyjno.kraho@gmail.com

Pour citer cet article :

Barbosa, J. M. A., Saraiva, L., & Krahô, F. H. (2026). COP 30 - L'Amazonie et les Peuples Autochtones au centre du monde : une réflexion à partir de l'expérience *Me Hoprê Catejê*. *Sciences & Bonheur, 10, 97–119*. https://sciences-et-bonheur.org/2026/08/04/sb24-t1-18

PRÉSENTATION DE LA REVUE

Sciences & Bonheur

Le bonheur comme objet d'étude

Sciences & Bonheur (ISSN: 2498-244X) est la première revue scientifique et francophone consacrée au bonheur lancée en 2016. La revue est pluridisciplinaire, démocratique et s'intéresse aux questions liées au bonheur. Francophone, elle invite les chercheurs des différentes zones de la francophonie à se positionner sur le sujet. Pluridisciplinaire, elle accueille des spécialistes venant de toute discipline : psychologie, sociologie, management, anthropologie, histoire, géographie, urbanisme, médecine, mathématiques, sciences de l'éducation, philosophie, etc. S'intéressant au bonheur et aux mesures subjectives, la revue s'attache avant tout à la façon dont les individus perçoivent, ressentent et retranscrivent un environnement, une situation ou un rapport social.

Une revue scientifique gratuite et accessible en ligne

En présentant et discutant différents modèles, elle se veut le lieu de débats constructifs et critiques liés aux sciences du bonheur. Elle offre également une tribune aux investigations liées aux expériences variées de la « bonne vie ». Théorique, empirique mais aussi critique, elle accueille la production de savoirs sur le bonheur dans leurs dimensions épistémologiques, conceptuelles, méthodologiques, ou sémantiques. Mais si la revue considère que le bonheur doit être étudié d'un point de vue scientifique, elle souhaite rendre accessible ses développements aux citoyens et estime qu'étant donné le sujet, l'échange et la diffusion avec la société civile sont essentiels. Contrairement à bon nombre de revues, notamment les revues anglo-saxonnes dédiées au même sujet, elle est entièrement gratuite pour les lecteurs et pour les auteurs afin de permettre une diffusion non fondée sur des critères économiques.

Appel à contributions

Sciences & Bonheur accueille toute contribution, qu'il s'agisse d'une revue de questions, d'une étude empirique ou même de la recension d'un ouvrage en lien avec le bonheur. Chaque contribution fait l'objet de deux évaluations indépendantes par un comité d'experts. Un guide est fourni sur le site internet de la revue pour accompagner le processus de rédaction et de soumission. Les contributions peuvent s'insérer dans un numéro thématique ou d'un numéro varia.

Contact et informations complémentaires

Direction de la publication : Gaël Brulé et Laurent Sovet

Site de la revue : https://sciences-et-bonheur.org
Contact : edition@sciences-et-bonheur.org